

Tarifs applicables à compter du 1er janvier 2022 - Ville d' Acigné

	Prix HT	Unité	TVA
Distribution de l'Eau			
Abonnement eau (part distributeur) - Local à Usage d'Habitation	10,58	Par semestre	5,5%
Abonnement eau (part distributeur) - Autres Abonnés	19,59	Par semestre	5,5%
Abonnement eau (part distributeur) - Immeuble Collectif de Logement	19,59	Par semestre	5,5%
Consommation eau (part distributeur) - Local à Usage d'Habitation :			
- De 0 à 10 m ³	0,0000	Le m ³	5,5%
- De 11 à 100 m ³	0,8323	Le m ³	5,5%
- De 101 à 150 m ³	0,9667	Le m ³	5,5%
- 151 m ³ et plus	1,2525	Le m ³	5,5%
Consommation eau (part distributeur) - Autres Abonnés	0,8986	Le m ³	5,5%
Consommation eau (part distributeur) - Immeuble Collectif de Logement	0,8329	Le m ³	5,5%
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) - Tous usagers	0,0370	Le m ³	5,5%
Abonnement eau (part Collectivité) - Local à Usage d'Habitation	3,460	Par semestre	5,5%
Abonnement eau (part Collectivité) - Autres Abonnés	5,425	Par semestre	5,5%
Abonnement eau (part Collectivité) - Immeuble Collectif de Logement	5,425	Par semestre	5,5%
Consommation eau (part Collectivité) - Local à Usage d'Habitation :			
- De 0 à 10 m ³	0,0000	Le m ³	5,5%
- De 11 à 100 m ³	0,6478	Le m ³	5,5%
- De 101 à 150 m ³	0,7844	Le m ³	5,5%
- 151 m ³ et plus	1,1950	Le m ³	5,5%
Consommation eau (part Collectivité) - Autres Abonnés	0,7275	Le m ³	5,5%
Consommation eau (part Collectivité) - Immeuble Collectif de Logement	0,6602	Le m ³	5,5%
Consommation eau (part SMG35) - Tous usagers	0,1700	Le m ³	5,5%
Collecte et traitement des eaux usées			
Abonnement (Part Rennes Métropole)	2,22	Par semestre	0%
Consommation assainissement (Part Rennes Métropole) - Local à Usage d'Habitation :			
- De 0 à 10 m ³	0,0000	Le m ³	0%
- De 11 à 100 m ³	1,4500	Le m ³	0%
- De 101 à 150 m ³	1,7300	Le m ³	0%
- 151 m ³ et plus	2,4400	Le m ³	0%
Consommation assainissement (Part Rennes Métropole) - Autres Abonnés	1,4900	Le m ³	0%
Consommation assainissement (Part Rennes Métropole) - Immeuble Collectif de Logement	1,4200	Le m ³	0%
Assainissement Non Collectif			
Redevance annuelle Assainissement Non Collectif	22,000	Par an	0%
Organismes Publics			
Redevance pollution de l'eau (Agence de l'eau) - Tous usagers	0,3000	Le m ³	5,5%
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'eau) - Tous usagers	0,1600	Le m ³	0%
Autres - Toute catégorie d'usagers			
Frais d'accès au service	35,18	-	10%
Frais de relève exceptionnelle	41,57	-	10%
Fermeture du robinet sous bouche à clé	41,57	-	10%
Réduction, interruption, remise en service de l'alimentation en eau	41,57	-	10%
Ouverture, fermeture ou réouverture du branchement	41,57	-	10%
Frais de vérification d'un compteur expertise	148,18	-	20%
Frais à la charge de l'utilisateur - Pénalité pour 1 ^{ère} relance	5,00	-	0%
Frais à la charge de l'utilisateur - Pénalité pour 2 ^{ème} relance	5,00	-	0%

Prestations sur prix unitaires du bordereau des prix annexé au contrat de délégation de service public :

Ce bordereau peut être consulté auprès du Distributeur sur simple demande.

Les tarifs sont fixés par le contrat de délégation de service public conclu entre la Collectivité Eau du Bassin Rennais et le distributeur d'eau (SPL Eau du Bassin Rennais) et sont révisés par application de la formule de variation prévue par le contrat de délégation de service public.

Dispositif pour les familles nombreuses :

Chaque famille nombreuse, ayant au moins 3 enfants à charge, abonnée aux services de l'eau et de l'assainissement peut faire une demande d'attribution à la SPL Eau du Bassin Rennais d'une aide d'un montant de 30€ par enfant, à compter du 3ème enfant.

Les conditions d'éligibilité et la liste des justificatifs à fournir sont disponibles sur le site internet :

monagence.eauidubassinrennais.fr